

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORRO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahima, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Sévérin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024)

DIAKITE Brahma¹, DOUMBIA Ali², KONE Issa³

Résumé

À partir de l'année 2004, la Chine a étendu la mission de son armée pour protéger ses intérêts à l'étranger. Depuis lors, sa présence militaire en Afrique ne cesse de s'intensifier, se manifestant notamment par la formation de nombreux personnels militaires africains, la multiplication d'exercices militaires conjoints, l'établissement de la première base militaire chinoise à l'étranger à Djibouti en 2017, la mise en place du Forum Chine-Afrique sur la paix et la sécurité en 2018, le rang de premier fournisseur de matériels militaires de l'Afrique en 2023, ou encore l'opération « Paix et Unité 2024 » qui a servi de terrain d'essai pour les capacités de combat de l'armée chinoise sur de longues distances. Face à cet engagement militaire croissant, cette étude vise à comprendre, en les identifiant et en les analysant, les enjeux qui y sont liés. Et de l'examen des informations recueillies à partir de sources écrites et d'articles scientifiques, il ressort que les raisons qui sous-tendent l'engagement militaire chinois en Afrique depuis l'année 2004 sont d'une part, économiques, avec les objectifs du géant asiatique de vendre du matériel militaire sur le continent et d'y sécuriser son accès aux ressources naturelles et ses investissements, et d'autre part, stratégiques, avec la protection de ses ressortissants et l'accroissement de son empreinte militaire globale comme visées.

Mots clés : Enjeux, Présence militaire chinoise, Afrique, Économique.

Abstract

Since 2004, China has expanded its military mission to protect its interests abroad. Since then, its military presence in Africa has continued to intensify, notably through the training of numerous African military personnels, the multiplication of joint military exercises, the establishment of China's first overseas military base in Djibouti in 2017, the establishment of the China-Africa Peace and Security Forum in 2018, the position of Africa's leading supplier of military equipment in 2023, and the "Peace and Unity 2024" operation, which served as a testing ground for the Chinese army's long-distance combat capabilities. In the face of this growing military engagement, this study aims to understand, by identifying and analyzing, the associated issues. A review of information gathered from written sources and scientific articles reveals that the reasons underlying China's military engagement in Africa since 2004 are, on the one hand, economic, with the Asian giant's objectives of selling military equipment on the continent and securing its access to natural resources and investments, and, on the other hand, strategic, with the protection of its nationals and the increase of its overall military footprint as objectives.

Keywords: Issues, Chinese military presence, Africa, Economic.

¹ Enseignant-Chercheur d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Brahima_diakit@yahoo.fr, 0708095334

² Enseignant-Chercheur d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Alidoumbia11@yahoo.fr, 0708845741

³ Titulaire d'un Master en Histoire contemporaine, Université Félix Houphouët Boigny, Koneissa911@gmail.com, 0777196450

Introduction

Depuis le début du XXI^{ème} siècle, il est indéniable que la Chine est devenue un acteur de premier plan sur le continent africain. Elle ne cesse d'y élargir et d'y consolider sa présence. Et si les domaines économique, politique et diplomatique sont les pans les plus remarquables de cette percée⁴, la dimension militaire, de plus en plus significative, ne doit néanmoins guère être négligée. En témoignent la participation croissante des troupes chinoises aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique, la formation de nombreux personnels militaires africains, la multiplication d'exercices militaires conjoints, l'établissement de la première base militaire chinoise à l'étranger à Djibouti en 2017, la mise en place du Forum Chine-Afrique sur la paix et la sécurité en 2018, le rang de premier fournisseur de matériels militaires de l'Afrique en 2023, ou encore l'opération « Paix et Unité 2024 » qui a servi de terrain d'essai pour les capacités de combat de l'armée chinoise (APL) sur de longues distances. Et ce, conformément à la nouvelle mission assignée à l'APL à partir de l'année 2004 : le renforcement et la défense des capacités et des intérêts du géant asiatique à l'étranger. C'est dire que la présence militaire chinoise en Afrique est loin d'être désintéressée. Autrement dit, des enjeux y sont liés. Mais, quels sont ces enjeux ?

C'est à cette interrogation que cet article, par l'identification et l'analyse desdits enjeux, tente de répondre. Et ce, dans l'objectif de comprendre cet aspect de la présence militaire chinoise en Afrique et ses implications. Pour ce faire, des informations ont été recueillies à partir de sources écrites et d'articles scientifiques. Le croisement de celles-ci a permis, en outre, de structurer l'étude autour de deux axes majeurs : les enjeux économiques (1) et les enjeux stratégiques (2).

1. Les enjeux économiques

Deux principales raisons d'ordre économique expliquent la présence militaire grandissante de la Chine en Afrique. La première est la vente de matériels militaires sur le continent. Sécuriser l'accès aux ressources naturelles africaines et les investissements du pays est la seconde.

1.1. La vente de matériels militaires sur le continent

Le 14 mars 2018, l'agence d'informations économiques sectorielles Ecofin a publié un article intitulé « 27% des importations d'armes de l'Afrique subsaharienne entre 2013 et 2017 proviennent de la Chine ». Dans cet article, elle indique que selon un rapport de l'Institut international de recherche

⁴ Par exemple, au niveau économique, la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique depuis 2009 et y a considérablement accru ses investissements. Au niveau politique et diplomatique, elle a créé, de concert avec l'ensemble de ces partenaires africains, le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) en 2000.

sur la paix (SIPRI), publié le 12 mars 2018, la part de la Chine dans les importations d'armes de l'ensemble des pays africains était de 8,4% entre 2008 et 2012 (Agence Ecofin, 2018 : 1). Elle y relève également que ce pourcentage est passé à 17% entre 2013 et 2017, avec une augmentation de 55% des exportations comparativement à la période 2008-2012 (Agence Ecofin, 2018 : 1). Aussi, selon le SIPRI, cité par le journal *Le Monde*, la part de l'Empire du milieu dans le volume total des livraisons d'armes opérées sur le continent est de 19% entre 2019 et 2023 (M. Le Cam, 2024 : 1). Avec ce dernier pourcentage, le SIPRI avance même que la Chine est devenue le premier fournisseur de matériel militaire de l'Afrique sur la période considérée (M. Le Cam, 2024 : 1). Du matériel qui, historiquement axé sur les armes légères et de munitions, inclut de plus en plus des équipements plus sophistiqués : drones, roquettes, unités d'artillerie, véhicules blindés, aéronefs, missiles, systèmes spatiaux, radars et systèmes de guerre électroniques. Sans omettre que parallèlement à cette évolution de l'offre, le fabricant d'armes chinois Norinco a ouvert, jusqu' en 2023, des bureaux régionaux au Nigéria, en Angola, en Afrique du Sud et au Sénégal. À quoi peut être ajoutée la conclusion, en 2018, d'accords avec quarante-cinq (45) pays africains sur le partage de technologies de la défense et la création d'industries de la défense (P. Nantulya, 2019 : 1).

C'est dire que depuis la seconde moitié des années 2000, les exportations d'armes chinoises en Afrique sont en constante progression et que la Chine est engagée dans un plan d'expansion de son industrie militaire sur le continent. Toute chose qui suscite bon nombre d'explications. Pour Sébastien Seibt (2023 : 1), la Chine semble profiter de la guerre en Ukraine pour développer ses ventes d'armes en Afrique. Ce qui va, selon lui, de l'opportunisme économique du complexe militaro-industriel chinois. La capacité russe à exporter des armes souffrantes, d'une part, des sanctions internationales imposées après le début de la guerre en Ukraine, et d'autre part, du soutien que Moscou doit apporter à ses forces armées dans ce cadre. D'un autre côté, le coût réduit des armes chinoises, l'amointrissement de l'influence française en Afrique de l'Ouest ou le fait que les accords avec la Chine ne soient pas régis par la réglementation sur le trafic des armes au niveau international sont également avancés comme des facteurs explicatifs (Africa Defense Forum, 2024 : p1). Également, le cabinet d'analyse de risques Exxx Africa révèle, pour sa part, que la Chine cherche à remplacer les sources traditionnelles d'approvisionnement en armes en Afrique, en particulier les anciennes puissances coloniales et les anciens pays soviétiques d'Europe orientale (M. Pauron, 2018 : 1). Enfin, un article de *La Nouvelle Tribune*, intitulé « Armement en Afrique : comment la Chine étend son empire », avance que l'État asiatique nourrit la volonté de s'imposer comme un concurrent sérieux sur le marché mondial de l'armement (C. Amoussou, 2023 : 1).

Ainsi, à s'en tenir à ces thèses et surtout à la croissance enregistrée par les exportations d'armes chinoises en Afrique, l'on peut valablement avancer que la vente de matériels militaires constitue certes un enjeu de la présence militaire chinoise sur le continent africain. D'autant plus qu'à partir de l'année 1979, les dirigeants chinois ont fait le choix d'un modèle de développement basé sur la promotion des exportations. Lequel choix, combiné à la promulgation de la stratégie d'expansion à l'étranger en 2000⁵, induisent également un second enjeu économique lié à cette présence : sécuriser l'accès aux ressources naturelles africaines et les investissements du pays.

1.2.Sécuriser l'accès aux ressources naturelles africaines et les investissements du pays

En mai, juin, juillet et octobre 2014, l'armée chinoise, l'Armée Populaire de Libération (APL), a respectivement mené des exercices militaires au Nigéria, en Namibie, au Cameroun et en Tanzanie. Il s'agissait de la seconde fois que la Chine s'adonnait à cette pratique en Afrique, quatre (04) ans après la première qui a été organisée en juin 2009 avec le Gabon. On peut donc parler d'une multiplication de ces exercices en 2014. Une multiplication qui ne s'arrête d'ailleurs pas à cette date, puisqu'elle continue avec une quinzaine d'exercices entre 2016 et 2024 ((P. Nantulya, 2019 : 5). Hormis cette progression significative, un autre élément évocateur de ces exercices est qu'ils n'impliquent principalement que les marines nationales et sont particulièrement axés sur la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie. Déjà en 2008, Pékin avait dépêché, à la suite du détournement d'un bateau de pêche chinois, des navires militaires pour lutter contre la piraterie maritime au large de la Somalie. C'est que la piraterie, qui sévit particulièrement dans la Corne de l'Afrique (au large de la Somalie et dans le Golfe d'Aden) et dans le Golfe de Guinée (de l'Angola au Sénégal), met à mal les chaînes d'approvisionnement à travers ces voies maritimes. Or, l'essentiel du commerce chinois avec l'Afrique y transite. Et quand on sait que la Chine a fait de l'Afrique une source clé de son approvisionnement en ressources énergétiques et en matières premières, notamment le pétrole et les minerais, indispensables à l'entretien de son développement industriel et de sa croissance économique, il n'est certes pas erroné d'avancer que son engagement militaire croissant sur le continent vise à y sécuriser son accès à ces ressources naturelles. D'autant plus que pour extraire et transporter ces ressources, elle investit énormément dans les infrastructures⁶. En témoigne la mise en œuvre du projet chinois de la Belt and Road Initiative (BRI) qui, lancé en septembre 2013 par le

⁵ Promulguée en tant que stratégie nationale en 2000, la stratégie de sortie, parfois appelée stratégie d'expansion à l'étranger, est une initiative de l'État chinois visant à soutenir les entreprises d'État pour qu'elles se délocalisent à l'étranger et s'assurent de nouveaux marchés et de nouvelles ressources.

⁶ Par exemple en 2017, plus de 10 000 entreprises chinoises étaient opérationnelles en Afrique. Et cela comprenait 62 projets portuaires et environ 700 milliards de dollars de contrats financés par la dette dans le cadre de l'initiative des Nouvelles routes de la soie entre 2013 et 2023. Paul NANTULYA, 2024, p.1.

président Xi Jinping⁷, entend, en plus de moderniser des ports, aéroports, routes et chemins de fer du continent, y construire 30 000 km de nouvelles routes, le doter d'une capacité portuaire de 85 millions de tonnes et y réaliser 30 000 km de lignes de transmission et de transformation de l'énergie (M. A. Nourou, 2019 : 1).

Évidemment, de tels investissements doivent être sécurisés contre d'éventuels sabotages, vols ou instabilité locale. Surtout que le terrorisme gagne du terrain en Afrique et que l'instabilité politique y est monnaie courante. Et cet objectif, l'on pourrait bien le déduire de l'ouverture, en 2017, de la première base militaire chinoise à l'étranger à Djibouti. Car, selon les autorités chinoises, l'une des raisons de l'implantation de cette base, située plus précisément sur le détroit de Bab-el-Mandeb, l'un des corridors maritimes les plus fréquentés au monde⁸, en plus de la lutte contre la piraterie, est la lutte contre le terrorisme. Le ministre chinois des Affaires Étrangères, Wang Yi, lors d'une conférence de presse en janvier 2016, avait d'ailleurs entièrement justifié la construction de cette base par la nécessité de protéger les intérêts de la Chine à l'étranger (B. James, 2016 : 2). Des intérêts qui, au-delà de l'économique, sont aussi d'ordre stratégique.

2. Les enjeux stratégiques

Du point de vue stratégique, deux enjeux majeurs sont liés à l'engagement militaire chinois en Afrique : la protection des ressortissants chinois et l'accroissement de l'empreinte militaire globale de la Chine.

2.1. La protection des ressortissants chinois

Comme précédemment indiquer, la Chine multiplie les exercices militaires communs en Afrique depuis l'année 2014. En plus de la sécurité maritime et de la lutte contre la piraterie, il s'agit aussi d'exercices axés sur des opérations de recherche et de sauvetage. Mais pourquoi ? La réponse à cette question est sans doute liée à la protection des ressortissants chinois. Surtout qu'il s'agit d'une protection qui a été érigée, lors de l'inauguration du Forum sino-africain sur la défense et la sécurité en 2018, au rang des nouvelles priorités de l'engagement chinois en matière de sécurité (P. Nantulya, 2019 : 1). Le fait est que ces ressortissants font par moment face à diverses menaces sur le continent. On pense notamment aux enlèvements. Par exemple, en mars 2010, sept (07) Chinois ont été enlevés au large de la péninsule de Bakassi (sud-ouest du Cameroun) (Jeune Afrique, 2010 : 1). Pire, lors de

⁷ Secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) et président de la Commission militaire centrale (CMC) depuis 2012, Xi Jinping est président de la République populaire de Chine (RPC) depuis mars 2013. Sa doctrine, inscrite dans la constitution du PCC, implique de faire de la Chine un acteur majeur sur la scène internationale.

⁸ 30% du transport de marchandises internationales y transite.

la seule année 2012, l'École de Guerre Economique (2012 : 1), dans un article intitulé « La Chine peut-elle protéger ses ressortissants contre les enlèvements en Afrique ? », indiquait les faits suivants :

- l'enlèvement au Sud Soudan, le 28 janvier 2012, de vingt-neuf (29) travailleurs chinois suite à une attaque ;
- l'enlèvement en Egypte, le 1er février 2012, de vingt-cinq (25) travailleurs chinois dans la région du Sinaï ;
- le kidnapping en Egypte, le 1er mars 2012, de deux (02) chinois.

Mais aussi et surtout, pour répondre à la question qu'elle a posée en titre, l'École a avancé qu'au regard de l'augmentation du taux d'enlèvements, la réponse politique de la Chine, qui a été d'essayer de forger de meilleures relations avec les forces de police locales à travers l'Afrique⁹ et de mieux éduquer les travailleurs chinois à l'étranger sur les menaces qui pèsent sur leur sécurité, était insuffisante. Un point de vue qui pourrait également être corroboré, d'une part, par l'assassinat, en mars 2023, de neuf (09) ressortissants chinois sur un chantier minier basé dans le village de Chingbolo (République centrafricaine) (BBC Afrique, 2023 :1), et d'autre part, par la mise en lumière des limites de la présence militaire du géant asiatique en Afrique à travers l'opération de grande envergure qu'il a dû déployer, à partir de la Grèce, pour évacuer ses 30 000 ressortissants de Lybie en 2011¹⁰. Sebastian Le Belzic (2017 : 1) pense d'ailleurs que cette expérience, combinée à celle de l'évacuation, en 2015, de plus de 600 ressortissants chinois du Yemen en transitant par Djibouti, constituent des motifs clés de la construction de la base militaire chinoise sur les côtes djiboutiennes.

Hormis cette base, la participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique constitue une autre carte dont use la Chine pour protéger ses ressortissants. À ce propos, la sécurité de ses employés dans la construction de lignes ferroviaires passant par des zones touchées par des groupes extrémistes violents au nord du Mali est présentée comme l'une des raisons qui ont poussé Pékin à participer à la MINUSMA¹¹ à partir de 2013 (P. Nantulya, 2019 : 1). Et si cela

⁹ Par exemple, à la fin du mois d'avril 2012, lors de sa visite en Chine, une aide financière de huit milliards de dollars accompagné d'un message a été remise au président du Sud Soudan, Salva Kiir Mayardit : « *assurer la sécurité des employés des entreprises chinoises et la sécurité de leurs propriétés est une étape essentielle à assurer de futurs investissements dans ce pays.* » (Ecole de Guerre Economique, 2012 : 1).

¹⁰ Cette opération, menée grâce à des moyens logistiques occidentaux et à partir de la Grèce, a révélé le manque de moyens chinois pour une telle action et a souligné sa dépendance à des acteurs extérieurs pour garantir la sécurité de ses citoyens, révélant ainsi l'asymétrie de sa présence sur le continent africain.

¹¹ La MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) était une opération de maintien de la paix de l'ONU au Mali, établie en 2013 pour stabiliser le pays et appuyer le processus politique.

ne constitue qu'une raison, c'est bien parce que la participation à ces missions répond aussi à un autre objectif : l'accroissement de l'empreinte militaire globale de la Chine.

2.2.L'accroissement de l'empreinte militaire globale de la Chine

Simplement définie, l'expression « empreinte militaire globale » fait référence à la présence et à l'influence d'une force militaire à travers le monde. Autrement dit, il s'agit notamment de sa capacité à agir et à avoir un impact bien au-delà de ses frontières nationales. Cette capacité, la Chine semble bien la rechercher à travers sa présence militaire en Afrique.

En effet, concernant la capacité à agir au-delà de ses frontières, entre juillet et août 2024, après la Biélorussie¹², la Chine a, par exemple, organisé avec le Mozambique et la Tanzanie des exercices militaires durant deux semaines. Dénommés « Paix et Unité 2024 », ces exercices ont consisté en des entraînements terrestres et maritimes. Y ont pris part, à hauteur d'environ 1000 soldats (Paul Nantulya, 2024 : 1), les forces terrestres, navales, aériennes et marines de l'APL. Et ce, en ayant été transportées depuis la Chine continentale dans divers véhicules : moyens de transport stratégiques de la marine et de l'armée de l'air, avion de transport stratégique, chalands de débarquement amphibie... Mieux, pour ces exercices, les troupes et les armements de la force de soutien logistique conjointe de l'APL, créés pour rationaliser la capacité expéditionnaire, ont été présentés pour la première fois, tout comme sa force de soutien à l'information (P. Nantulya, 2024 : 1). C'est dire que les Chinois y ont accordé un intérêt particulier. Ce qui, loin d'avoir été vain, a permis, selon Paul Nantulya (2024 : 2), de mettre en évidence l'amélioration de la capacité de l'APL à projeter de l'infanterie, des blindés, de l'artillerie et des unités de soutien sur de vastes distances. Mais aussi et surtout, ce dernier avance que « Paix et Unité 2024 » a souligné l'importance de l'Afrique en tant que terrain d'essai pour la projection de puissance, la préparation et les capacités de combat de l'APL (Paul Nantulya, 2024 : 2). Une thèse qu'on pourrait aisément soutenir quand on sait que le président Xi Jinping¹³ a réaffirmé et exigé, au cours du XIX^{ème} congrès national du Parti Communiste Chinois en octobre 2017, la construction, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, d'une armée chinoise de classe mondiale (Xinhua, 2017 : 1). A ce sujet, CGTN¹⁴ précise que l'APL entend développer deux nouveaux

¹² La Chine et la Biélorussie ont mené, à partir du 08 juillet 2024, des exercices militaires conjoints près de la ville biélorusse de Brest, à seulement 5 kilomètres de la frontière avec la Pologne, membre de l'OTAN. Ces manœuvres, baptisées « Eagle Assault » et qui ont duré onze jours, ont débuté la veille de l'ouverture du sommet de l'OTAN, qui se tenait à Washington du 9 au 11 juillet 2024.

¹³ Secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) et président de la Commission militaire centrale (CMC) depuis 2012, Xi Jinping est président de la République populaire de Chine (RPC) depuis mars 2013. Sa doctrine, inscrite dans la Constitution du Parti communiste chinois, implique de faire de la Chine un acteur majeur sur la scène internationale.

¹⁴

types de forces de combat ayant la capacité de mener des opérations spéciales, des actions offensives et défensives omnidimensionnelles, des opérations amphibies, des opérations de protection en haute mer et une projection stratégique (PR Newswire, 2020 : 1).

Par ailleurs, en ce qui concerne la projection de puissance, lors de précédents exercices, des déploiements de l'APL ont été faits de sa base à Djibouti. Ce qui fait manifestement de celle-ci un moyen d'expansion de ses capacités expéditionnaires.

Pour ce qui est de la capacité à avoir un impact ou de l'influence au-delà de ses frontières, la Chine la recherche en Afrique à travers notamment sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, la lutte contre la piraterie et la formation des personnels militaires africains.

Abordant la question de la participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, l'État chinois rapporte, dans un livre blanc intitulé « La Chine et l'Afrique dans la nouvelle ère: un partenariat d'égalité », publié en 2021, que, jusqu'à cette date, plus de 30.000 casques bleus chinois ont été envoyés en Afrique pour effectuer des tâches dans dix-sept (17) zones de missions de maintien de la paix (FOCAC, 2021 : 1). Il y relève également qu'il soutient les Nations unies dans leur rôle important en matière de maintien de la paix et de la stabilité en Afrique, tout en ajoutant que parmi les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, elle a envoyé le plus grand nombre de casques bleus sur le continent (FOCAC, 2021 : 1). Toute chose qui s'explique notamment par la volonté chinoise de répondre, depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle du moins, aux attentes de la communauté internationale en matière de responsabilité, d'intégration et de multilatéralisme. D'autant plus que les autorités chinoises, dans un livre blanc dédié au développement pacifique de la Chine, publié en 2011, soutiennent que défendre la paix mondiale et promouvoir le développement commun constituent les objectifs de leur politique extérieure (Office d'information du Conseil des Affaires d'État de la République populaire de Chine, 2011 : 1). Pourraient en témoigner l'assistance militaire de 100 millions de dollars sur cinq (05) ans pour soutenir l'architecture de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA) offert à partir de 2015 ou la conclusion d'un accord prévoyant la fourniture d'équipements militaires d'un montant de 25 millions de dollars pour la base logistique de l'UA au Cameroun en février 2018 (J. Nsimba, 2018 : 3).

Relativement à la formation des personnels militaires africains, elle ne cesse de progresser. Par exemple, dans son article « Le « Travail Politique Militaire » de la Chine et la formation militaire professionnelle en Afrique », Paul Nantulya relève qu'avant la crise du COVID, les instructeurs de l'APL formaient chaque année environ 2 000 officiers africains au sein des académies militaires et

politiques chinoises, que 500 officiers africains supplémentaires suivaient les cours de l'université de médecine navale de l'APL, et qu'entre 2018 et 2021, environ 2 000 policiers et membres des forces de l'ordre africains ont suivi une formation dans les écoles de la Police Armée Populaire (PAP) (P. Nantulya, 2023 : 1). Sans oublier que, de 2019 à 2022, Pékin s'était déjà proposé de doubler la formation de professionnels militaires africains (P. Nantulya, 2019 : 3). Mais au-delà de cet engagement, Paul Nantulya évoque un élément particulièrement intéressant qui pourrait permettre d'en saisir l'intérêt. En clair, il souligne que l'exposition à l'approche chinoise quant à la gestion et au contrôle militaires est au cœur des formations (P. Nantulya, 2019 : 3). Ainsi, il estime que celles-ci sont considérées par la Chine comme une occasion de promouvoir son modèle de gouvernance tout en renforçant ses liens avec les partis politiques au pouvoir en Afrique (P. Nantulya, 2019 : 3). Difficile de s'opposer à une telle estimation puisque le géant asiatique lui-même inscrit ces formations dans ce qu'il appelle le « travail politique militaire », visant à façonner l'environnement civil dans le but d'atteindre les objectifs politiques, idéologiques et militaires fixés par le Parti Communiste Chinois (PCC). Or, l'un de ces objectifs, depuis l'année 2021 notamment, est de promouvoir la voie chinoise vers la modernisation, présentée de plus en plus par les autorités chinoises comme un nouveau choix offert aux pays en développement dans leur marche vers la modernisation.

Conclusion

En somme, la présence militaire croissante de la Chine sur le continent africain, vise avant tout à renforcer le poids partenariat économique avec le continent. En effet, la vente d'une gamme variée de matériels militaires permet à Pékin d'enranger des devises importantes pour la poursuite de ses objectifs de développement. Cette préoccupation économique ressort à travers la sécurisation de ses modalités d'accès aux ressources indispensables à sa croissance économique. Il s'ensuit incontestablement que les Chinois s'inscrivent de facto dans la stratégie de rentabilisation des importants investissements, à travers la sécurisation optimale de personnes et des biens. En second ressort, la Chine renforce ainsi sa notoriété internationale en amplifiant son empreinte militaire globale. Pour ce faire, l'Empire du Milieu, s'implique dans les opérations d'envergure internationale, tout comme il entretient de multiples partenariats de coopération militaire avec différents pays africains.

Cet engagement militaire de la Chine sur le continent africain n'est qu'un aspect du paradigme de soft-power. Cela fait appel à la nécessité d'analyser ce volet militaire en rapport avec la dynamique de l'aide chinoise au développement ; en incluant la récurrence de la menace du terrorisme.

Références bibliographiques

AFRICA DEFENSE FORUM, 2024, « La Chine devient le premier marchand d'armes de l'Afrique, mais ses motifs et la qualité de ses armes provoquent des débats », <https://adf-magazine.com/fr/2024/07/la-chine-devient-le-premier-marchand-darmes-de-lafrique-mais-ses-motifs-et-la-qualite-de-ses-armes-provoquent-des-debats/>, consulté le 15 septembre 2025 à 11h.

AGENCE ECOFIN, 2018, « 27 % des importations d'armes de l'Afrique subsaharienne entre 2013 et 2017 proviennent de la Chine », <https://www.agenceecofin.com/securite/1403-55202-27-des-importations-darmes-de-lafrique-subsaaharienne-entre-2013-et-2017-proviennent-de-la-chine>, consulté le 15 septembre 2025 à 11h45 mn

BBC, 2023, « Que savons-nous de l'assassinat des 9 ressortissants chinois en RCA », <https://www.bbc.com/afrique/articles/c72v8jy7020o>, consulté le 18 septembre 2025 à 10h

Bertilles JAMES, 2016, « La Chine à Djibouti : une base militaire aux caractéristiques chinoises ? », *Lettre du Centre Asie de l'Ifri*, N°69, 4p, <https://www.ifri.org/fr/editoriaux/la-chine-djibouti-une-base-militaire-aux-caracteristiques-chinoises>, consulté le 18 septembre 2025 à 15h

Cédric AMOUSSOU, 2023, « Armement en Afrique : comment la Chine étend son empire », <https://lanouvelletribune.info/2023/08/armement-en-afrique-comment-la-chine-etend-son-empire/>, consulté le 18 septembre 2025 à 15h30

ECOLE DE GUERRE ECONOMIQUE, 2012, « La Chine peut-elle protéger ses ressortissants contre les enlèvements en Afrique ? », <https://www.ege.fr/infoquerre/2012/05/chine-protoger-ressortissants-enlevements-afrique>, consulté le 18 septembre à 16h.

FOCAC, 2021, « Plus de 80% des Casques bleus chinois déployés en Afrique (livre blanc) », http://www.focac.org.cn/fra/zfgx_5/hpaq/202111/t20211128_10454471.htm, consulté le 18 septembre 2025 à 16h05

JEUNE AFRIQUE, 2010, « Cameroun: libération des sept Chinois enlevés au large de Bakassi », <https://www.jeuneafrique.com/depeches/91382/politique/cameroun-liberation-des-sept-chinois-enleves-au-large-de-bakassi/>, consulté le 19 septembre 2025 à 16h10.

Juliette NSIMBA, 2018, « Les multiples atouts de la stratégie sécuritaire de la Chine en Afrique », Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), <https://www.grip.org/les-multiples-atouts-de-la-strategie-securitaire-de-la-chine-en-afrique/>, consulté le 19 septembre 2025 à 16h20.

Michael PAURON, 2018, « Ventes d'armes et sécurité privée, la face cachée de la Chinafrique », Jeune Afrique, <https://www.jeuneafrique.com/625631/politique/ventes-darmes-et-securite-privee-la-face-cachee-de-la-chinafrique/>, consulté le 19 septembre 2025 à 16h25.

Morgan LE CAM, 2024, « La sécurité en Afrique, priorité croissante de la Chine pour préserver ses intérêts commerciaux », Le Monde, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/05/la-securite-priorite-croissante-de-pekin-en-afrique_6304630_3212.html, consulté le 19 septembre 2025 à 16h30

Moutiou Adjibi NOUROU, 2019, « La nouvelle route de la soie : quels intérêts pour l'Afrique », Ecofin Hebdo, <https://www.agenceecofin.com/hebdop3/1502-64013-la-nouvelle-route-de-la-soie-quels-interets-pour-l-afrique>, consulté le 20 septembre 2025 à 10h

Office d'information du Conseil des Affaires d'Etat de la République populaire de Chine, 2011, « La Chine et son développement pacifique », https://www.fmprc.gov.cn/fra/ziliao/topics/bps/201109/t20110926_10209270.html, consulté le 20 septembre 2025 à 11h.

Paul NANTULYA, 2019, « Les activités stratégiques croissantes de la Chine en Afrique reposent sur le hard power chinois », Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, <https://africacenter.org/fr/spotlight/les-activites-strategiques-croissantes-de-la-chine-en-afrique-reposent-sur-le-hard-powerchinois/#:~:text=Les%20activit%C3%A9s%20strat%C3%A9giques%20croissantes%20de,sur%20le%20hard%20power%20chinois&text=L'engagement%20militaire%20grandissant%20de,La%20Ceinture%20et%20la%20Route%20%C2%BB>, consulté le 20 septembre 2025 à 11h15.

Paul NANTULYA, 2023, Le « Travail Politique Militaire » de la Chine et la formation militaire professionnelle en Afrique », <https://africacenter.org/fr/spotlight/le-travail-politique-militaire-de-la-chine-et-la-formation-militaire-professionnelle-en-afrique/>, consulté le 20 septembre 2025 à 11h20.

Paul NANTULYA, 2024, « La militarisation croissante de la politique chinoise en Afrique », Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique, <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-militarisation-croissante-de-la-politique-chinoise-en-afrique/>, consulté le 20 septembre 2025 à 11h25.

PR Newswire, 2020, « CGTN : décoder la vision de la Chine pour une armée de classe mondiale d'une nouvelle ère », <https://www.prnewswire.com/news-releases/cgtn-decoder-la-vision-de-la-chine-pour-une-armee-de-classe-mondiale-d-une-nouvelle-ere-846262965.html>, consulté le 21 septembre 2025 à 11h.

Sébastien LE BELZIC, 2017, « Djibouti, l'avant-poste militaire de la Chine en Afrique », *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/07/17/djibouti-l-avant-poste-militaire-de-la-chine-en-afrique_5161535_3212.html, consulté le 19 septembre 2025 à 18h.

Sébastien SEIBT, 2023, « Vente d'armes chinoises en Afrique : Pékin à l'assaut de nouveaux amis à tout prix », *France 24*, <https://www.france24.com/fr/afrique/20230825-vente-d-armes-chinoises-en-afrique-p%C3%A9kin-%C3%A0-l-assaut-de-nouveaux-amis-%C3%A0-tout-prix>, consulté le 19 septembre 2025 à 18h12.